

Réunion du Comité de la SoFHIA 27 janvier 2024

Sont présent·e·s à la Casa de México : Diane Bracco, Fernando Copello, Aurore Ducellier, Xavier Escudero, Immaculada Fàbregas Alegret, Thomas Faye, Julie Fintzel, Caroline Lepage, Marta López Izquierdo, Nadia Mékouar-Hertzberg, Catherine Pélage, Anne Puech García, Hélène Thieulin-Pardo, Eva Touboul.

Sont présent·e·s à distance : Sandra Contamina, Fabrice Corrons, Marion Gautreau, Sophie Hirel, Marion Le Corre-Carrasco, Helena Queiròs.

Sont excusé e·s : Bénédicte Brémard, Davy Desmas, Graça Dos Santos, Carole Fillière, Sandra Gondouin, Émilie Guyard, Alexandra Oddo, Pauline Renoux-Caron, Cécile Vincent-Cassy.

La présidente, C. Lepage, ouvre la séance à 9h35.

En préambule elle annonce que la diversification des activités de la SoFHIA implique une activité soutenue pour le bureau. À plusieurs reprises au cours de la réunion, nous ferons donc appel à des volontaires, notamment parmi les membres du comité, pour assurer des missions spécifiques.

1. Fonctionnement interne

• Site internet et événementiel : point d'information

L'alternance entre Événementiel et Petit Événementiel continue de recevoir de bons échos de la part des adhérent e s.

De nombreux ses adhérent es continuent à solliciter directement le bureau pour la saisie d'informations sur le site. Or, aucun membre du bureau n'a la main sur l'Événementiel, automatiquement généré en fonction des saisies individuelles. Après discussion, il est établi que nous poursuivrons la communication à ce sujet, en particulier en publiant un *Petit Événementiel* spécifiquement consacré au fonctionnement du site (tutoriels, explications, etc.)

• <u>Informations financières</u>: point d'étape et préparation de la succession au poste de <u>Trésorier</u>

Xavier Escudero présente un état des comptes, des dépenses passées et à venir. Voici le compterendu de sa présentation :

Point d'étape financier (comité SoFHIA 27 Janvier 2024)

Au 25/01/2024, le compte présente un solde positif de **16 226, 58 euros** (après prélèvement des cotisations 2024). On est à l'équilibre grâce à des dépenses maîtrisées.

<u>Les principales dépenses en 2023 ont été (bilan en cours ; la version finale sera présentée à l'AG de juin 2024) :</u>

- Remboursement déplacement/hébergement (bureau + comité) Colloque Lorient : 2600 euros
- Subvention SoFHIA pour le Colloque de Lorient : 2000 euros
- Bourses (versement des bourses de la SoFHIA 2023 à 100%) :
 - Gaëlle Sarriols: 1300 euros
 - Eva Le Roux: 800 euros
 - Aleix Piñeda Guijarro : 800 euros
- Journée BACHIBAC Spécialité LLCE (SoFHIA-CRIIA) : 224,50 euros
- Règlement de la facture Fusión Coartada : 1185, 80 euros (+10% d'augmentation)
- MAIF: 116, 10 euros
- Suite entreprises (32,40 euros/mois) : 389 euros
- Les frais bancaires récurrents : frais de tenue de compte, frais de virement (0,20 euros par virement), frais de prélèvement (0, 42 euros par prélèvement), frais de rejet (13 euros)
- Remboursements janvier et octobre 2023 (bureau, comité) : 1500 euros
- Table ronde (février 2023): 189 euros

Les premières dépenses depuis début 2024 sont : 3150 euros

- Versement (en janvier) de 3000 euros à l'Université de Limoges (subvention SoFHIA pour congrès de juin)
- Paiement de la MAIF pour 2024 : 117.05 euros
- Les frais de prélèvements (0.42 euros par prélèvement / les frais de rejet 13 euros/rejet)

Les dépenses prévisionnelles pour 2024 :

- Open éditions : 3000 euros environ
- Bourses SoFHIA: 3400 euros environ
- Remboursement des déplacements/hébergement de la réunion (bureau + comité) janvier 2024, juin 2024 (congrès), octobre 2024 : 5500 euros environ (dépenses à maîtriser)
- Frais récurrents (Fusión Coartada, Suite Entreprises, frais bancaires) : 1700 euros environ
- Goodies : 700 euros (pas de plastique ; tours de cou, porte-clés, totebags)
- Journées Bachibac, Options Agrégation externe, Tables rondes + JE IDA/SoFHIA : 1500 euros environ
- Congrès APHUE Grenade : 500 euros
- Abonnement Zoom: 200 euros

- Bourse IDA/SoFHIA: 500 euros

Point sur les adhésions au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la SoFHIA compte 471 membres à jour de leur cotisation

Pour rappel

Année 2019 : 437 adhérent · e · s Année 2020 : 392 adhérent · e · s Année 2021 : 413 adhérent · e · s Année 2022 : 422 adhérent · e · s Année 2023 : 471 adhérent · e · s

Point sur les adhésions au 25 janvier 2024

344 adhésions à jour au 25 janvier 2024 :

313 cotisations renouvelées par prélèvement automatique (3 rejets cette année soit moins de 1%)

5 cotisations renouvelées par chèque

27 cotisations renouvelées par virement

Les renouvellements par chèque et par virement s'étalent sur l'année civile. Nous recommandons aux adhérent es de s'acquitter de leur cotisation avant fin février afin de simplifier les démarches et éviter que les comptes personnels (du site SoFHIA) soient bloqués. À titre indicatif, cela représente 40 renouvellements attendus par chèque et environ 100 par virement, étalés tout au long de l'année.

Un message allant dans ce sens sera ajouté sur la page des adhésions. Les modalités de paiement des cotisations seront rappelées dans le *Petit Événementiel* de février consacré au fonctionnement du site.

- Enquête sur les wiki en lien avec les procédures de recrutement : discussion sur la nature des informations à diffuser et sur le rythme de leur diffusion
- J. Fintzel rappelle l'existence du wiki des hispanistes et ibéro-américanistes (*Wikiberam*, disponible sur le site de la SoFHIA) depuis 2023. L'an dernier, n'y apparaissaient que les postes de MCF et PR publiés.

Cette année, seront mis en ligne tous les postes de PRAG (1e et 2e campagne), de MCF et de PR. Seront également publiées les fiches de postes, les dates de réunions des COS et la composition des jurys. Se pose la question de savoir si l'on publie les listes d'admissibles auditionnés puis les classements. Il est rappelé que seules les discussions et les délibérations des COS sont confidentielles, pas les résultats, puisqu'il s'agit de concours de recrutement de la fonction publique. Ces publications ne se feraient qu'après la dernière audition en France afin de ne pas influencer les jurys.

- M. López Izquierdo suggère qu'on laisse la possibilité à un e candidat e de demander le retrait de son nom de notre publication.
- A. Puech Garcia exprime sa réticence à ce que nous affichions les noms des candidates s classées, rejointe par N. Mékouar-Hertzberg. Il leur semblerait préférable de ne publier que le nom de la personne classée en 1e position.
- M. Gautreau, membre du groupe de travail qui réfléchit au wiki, rappelle que l'un des premiers objectifs de ce type de dispositifs est la circulation des informations et la garantie que les COS se tiennent sans aucune opacité; si l'on annonce que les classements seront publiés, les jurys pourront dès le départ travailler avec un objectif de transparence. Elle rappelle que les

classements sont bel et bien publics et apparaissent sur les PV des CAc. Elle ajoute que les mathématiques et l'histoire fonctionnent ainsi depuis des années (20 ans pour les historiens) sans avoir jamais rencontré aucun problème.

- H. Thieulin-Pardo demande comment nous obtiendrons les informations avant la tenue des CAc. Les membres du groupe de travail répondent que ce sont des membres des COS qui, spontanément, envoient les informations. Par ailleurs, la charte mise en ligne l'an dernier signale que les membres du groupe de travail sur le wiki s'engageaient à contacter les président e s des COS.
- F. Corrons rappelle que l'idée qui meut la SoFHIA est celle de créer une dynamique autour de la question des conditions de recrutement. Les questionnements nombreux sont normaux, les résistances aussi. Mais le rôle de la SoFHIA serait de centraliser des informations que ne centralise pas le Ministère. En centralisant ces informations, nous garantirions en outre qu'elles soient authentiques, contrairement à celles qui pourraient circuler sur des sites collaboratifs non modérés.
- H. Queiròs s'étonne des craintes et des réserves exprimées : les informations diffusées seraient toutes publiques et aucune ne serait confidentielle. Elle réaffirme le fait que la publication du classement peut même, dans certains cas, tourner à l'avantage d'une personne même mal classée.

Face au débat suscité par cette question, C. Lepage propose de renvoyer cette discussion à l'Assemblée Générale de juin. Seule question soumise au vote : pour la campagne 2024, nous publierons le nom de la personne sélectionnée, après décision du CAc. POUR : 17, CONTRE : 0. ASBTENTION : 3

Un groupe de collègues du comité se réunira un peu avant l'AG pour établir un cadrage préparatoire nous permettant de soumettre la question au débat en plénière.

• Point sur les différentes enquêtes en cours

C. Lepage signale que les collègues en charge d'établir le rapport sur l'enquête du métier d'Enseignant-Chercheur sont sur le point de terminer leur synthèse. Lorsque le document sera finalisé, il sera envoyé au bureau puis au comité avant d'être rendu public. Il donnera lieu à un débat auquel pourront participer l'ensemble des membres de la SoFHIA, sous une forme encore à déterminer.

Une enquête sur les filières LLCER est sur le point d'être lancée.

• <u>Le club des doctorant·e·s et la représentativité des doctorant·e·s au comité (durée du mandat, nombre de représentant·e·s)</u>

E. Touboul rappelle que lors de la dernière réunion du comité avait été présenté le projet d'un club par l'intermédiaire duquel les doctorant·e·s pourraient s'impliquer davantage dans la vie de la SoFHIA, en proposant de nouvelles initiatives prioritairement à destination des autres doctorant·e·s, mais pas uniquement. Ce club existe désormais et organise sa première « Tertulia de la SoFHIA » le 4 avril, dans le prolongement de la projection du fil *Santa y Andrés*, de Carlos Lechuga, au ciné-club Calle 23 (cinéma Les Écoles, Paris Ve).

Les doctorant es qui pilotent ce club seront également en charge de la gestion des réseaux sociaux de la SoFHIA (Facebook, X et Blue Sky). Dans la mesure où il importe que nous puissions leur laisser carte-blanche, tout en assurant une cohérence dans la communication, C. Lepage demande si un e membre du comité accepterait accompagner les doctorant es dans cette tâche. F. Copello se dit intéressé par cette mission.

C. Lepage rappelle que dans les statuts actuels de la SoFHIA, la durée de mandat du / de la représentant e des doctorant es au comité est de 3 ans, comme pour les enseignants-chercheurs. Cela ne semble guère cohérent avec la réalité des choses (statut qui n'est pas appelé à se prolonger dans le temps, fluctuation de la disponibilité en fonction des périodes de

réalisation de la thèse, etc.). Proposition est faite de réduire le mandat à 2 ans et d'ouvrir un 2^e poste de représentant e des doctorant e s et post-doctorant e s.

H. Queiròs, actuelle élue pour représenter les doctorant e s, exprime un avis positif face à cette proposition, indiquant qu'elle s'est souvent sentie seule au sein du comité.

L'ensemble du comité semblant favorable à cette proposition, elle est entérinée et sera présentée et soumise au vote en AG à Limoges le 7 juin 2024.

• Document de présentation de la SoFHIA : point d'étape

Le groupe qui avait été mandaté par le comité pour rédiger un document de présentation de la SoFHIA lors de la réunion d'octobre a achevé son travail, soumis à l'approbation du bureau puis du comité par courrier. Ce document est désormais disponible en ligne sur le site de la SoFHIA (Accueil > SoFHIA > Présentation), dans sa version française, et le sera prochainement en espagnol, en catalan et en portugais. C'est également un document qui peut être diffusé, au sein des différents centres, afin de faire connaître la SoFHIA, ses activités, ses missions et ses projets, et ainsi augmenter le nombre de nos adhérents. Ce document est également destiné à être transmis par le réseau des correspondant e s.

• Ouverture des adhésions à la SoFHIA aux collègues de l'enseignement secondaire ; réflexion sur la fiche de poste d'un·e VP « Relations avec le 2nd degré »

E. Touboul fait un point d'étape sur les travaux qu'elle a engagés pour permettre de voir comment l'ouverture des adhésions aux collègues du secondaire, présentée en octobre dernier, pourrait être mise en place et présentée. Elle rend compte de l'entretient qu'elle a eu avec Fabien Salesse, secrétaire Général de l'Association des Professeurs d'Histoire Géographie (association qui a opéré la jonction supérieur/secondaire dans les années 70). À l'heure actuelle, les adhérents de l'APHG proviennent à une répartition de l'ordre de 50% du supérieur et 50% du secondaire. Les activités qu'ils mènent conjointement sont dynamiques. En LV, et en particulier en espagnol, il n'y a pas d'association des professeurs du secondaire. Or ces collègues forment nos étudiants, et nous formons les futurs professeurs. Il semble donc important de créer des synergies. Cette ouverture des adhésions aux collègues du secondaire serait également un moyen de gagner en représentativité, et notamment de resserrer les rangs face aux instances de tutelle.

Ce point sera présenté et soumis au vote à l'AG de Limoges le 7 juin 2024.

2. Bourses

N. Mékouar-Hertzberg, Vice-Présidente en charge des bourses, précise que l'appel à candidature reste ouvert jusqu'au 14/02 et qu'une relance a été fait sur la page web de la SoFHIA et sur le Petit Événementiel. Elle considère que la perspective de bourses supplémentaires au travers de l'IDA entre autres, consolidera le dispositif de bourses qui a connu 19 campagnes depuis sa création.

La principale nouveauté pour l'année 23/24 est l'élargissement du comité des Sages avec 2 postes supplémentaires dédiés à l'Amérique latine, afin de mieux répondre à l'augmentation de dossiers de doctorants américanistes. La composition désormais élargie du Comité des Sages se trouve sur le site (https://hispanistes.fr/index.php/sofhia/les-bourses-de-la-sofhia).

3. HispanismeS

Marta López Izquierdo indique que le n°22 a entièrement été mis en ligne par Cécile Vincent-Cassy et qu'en ce moment un nouveau numéro, sur « Les murs de la ville », est en cours de correction. Il sera mis en ligne dans les jours qui suivent cette réunion du comité. Pour 2024-2025, trois dossiers sont en attente, dont celui dans lequel seront publiés les actes du colloque international de Lorient (juin 2023) sur le « Panhispanisme ». Les actes du congrès d'Arras (juin 2022) sont en préparation et seront publiés en 2 volumes, contenant des dossiers thématiques.

Un numéro en hommage à Bernard Sesé sera présenté lors de l'AG de Limoges.

Les actes du congrès de Limoges seront publiés dans la revue.

4. Manifestations prévues

• Présentation du pré-programme du Congrès de Limoges

D. Bracco et A. Ducellier présentent le pré-programme du congrès de Limoges qui se déroulera du 5 au 8 juin 2024. Elles indiquent que le site du congrès devrait être ouvert début février, permettant ainsi aux participant·e·s de s'inscrire et d'accéder à une série d'informations pratiques pour organiser leur venue. Une mention y figurera pour inviter les participants non-adhérent·e·s à s'acquitter de leur cotisation.

À ce jour, le congrès compte 82 communications, réparties en 21 panels conçus sous un angle thématique pour favoriser le dialogue, le décloisonnement et l'interdisciplinarité. Le temps attribué à chaque communication sera de 20 minutes de façon à maintenir des temps de débat d'une durée satisfaisante. À ces communications s'ajouteront 7 conférences plénières ; T. Faye précise que toutes les communications ne feront pas l'objet d'une publication et que seule une sélection sera publiée dans la revue *HispanismeS*.

Ce congrès sera le point d'orgue d'une série de conférences qui débutent dès le mois de février autour de la thématique de la forêt et qui se dérouleront en partenariat entre l'Université de Limoges et son Université Populaire.

5. Questions diverses

Le 2 février 2024, la SoFHIA sera partenaire de la JE « Inter-option » organisée par M. Güell et le CRIMIC (Sorbonne Université). Nous avons participé à hauteur de 400€ à l'organisation de la manifestation. Nous sommes heureux que la SoFHIA développe désormais les partenariats de ce type, pour l'organisation de journées d'étude ou de tables rondes. Nous espérons que ces collaborations se multiplieront et aurons à cœur de nous y associer y compris pour les aspects scientifiques et logistiques.

C. Lepage évoque le souhait d'organiser, à plus ou moins longue échéance, une rencontre dont le format serait à définir, au cours de laquelle pourraient dialoguer les différentes sociétés savantes de langues. Ce serait un moyen de faire revivre l'esprit qui animais le GALET, en interrogeant la place de nos sociétés dans le panorama universitaire et scientifique national et international actuel.

Suite à l'appel lancé en décembre 2023, qui visait à informer la communauté des pistes suivies par le Ministère pour réformer le recrutement des enseignants du 1e et 2nd degré, le bureau a reçu et continue de recevoir un grand nombre de motions exprimant les inquiétudes des équipes de formation et leur opposition aux bribes de réformes qui ont pu être portées à notre connaissance à ce jour. Face à cette mobilisation, dans laquelle les correspondants ont joué une fois de plus un rôle crucial, nous demandons à des collègues du comité de réunir les différentes motions et de produire un texte pour les accompagner. Les collègues volontaires sont Diane Bracco, Julie Fintzel et Eva Touboul. Aurore Ducellier propose de venir secondairement en appui au groupe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h40.